



Compte-rendu du CSAL du 29 juin 2023

Présents pour la CGT : Son-Lam PHAM, Hélène MARTIN et Sabrina HAOUADEG.
Ce CSAL s'est tenu en présentiel.

ORDRE DU JOUR

1. **Fiscalité des professionnels / SIE : déploiement à l'automne 2023 de l'antenne SIE de Laon (DDFiP 02) et du centre de contact Pro de Châlons-en-Champagne (DDFiP 51) (pour information)**
2. **Présentation du projet d'accompagnement des entreprises (pour information)**
3. **Transfert de la trésorerie hospitalière de Gonesse : point d'information (pour information)**
4. **Retour sur l'activité 2022 de la DDFiP du Val d'Oise (l'activité métier, la relation aux usagers, l'accueil de proximité, le soutien aux collectivités locales) (pour information)**
5. **Information sur l'observatoire interne (pour information)**
6. **Questions diverses**

Le comité technique (CTL) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) sont fusionnés en une instance unique : le comité social d'administration local (CSAL). Ce 2ème CSAL s'est donc déroulé une nouvelle fois en l'absence de règlement intérieur dont un projet sera examiné au CSAR du 03/07/2023.

1. Fiscalité des professionnels / SIE : déploiement à l'automne 2023 de l'antenne SIE de Laon (DDFiP 02) et du centre de contact Pro de Châlons-en-Champagne (DDFiP 51) (pour information)

Après moult tergiversations, la direction a enfin communiqué sur les missions qui seront confiées à l'antenne SIE de Laon. Pour mémoire, lors du CTL du 10 octobre 2022, la CGT avait déploré auprès de l'ancienne directrice le manque d'informations alors que nous étions à 2 mois de la campagne de mutation nationale et que 16 emplois des 2 SIE du 95 étaient transférés.

Verdict : les missions concernées seront le traitement des AVISIR et le traitement du contentieux relatif à la CFE.

Si selon la direction, tous les emplois (1 A+, 2 A, 15 B et 7 C) seront pourvus par les mouvements national et local pour l'antenne de Laon, la situation est bien différente concernant le centre de contacts « Pro » de Châlons-en-Champagne qui récupérera la totalité de l'accueil téléphonique de 1^{er} niveau et une partie de l'accueil numérique. En effet, faute de candidats en mutations, un recrutement de 14 contractuels B et 3 contractuels C est en cours ! Les élus CGT ont dénoncé les effets pervers du NRP qui, en plus de vider les directions d'origine, ne permet pas de pourvoir les postes dans les directions d'accueil. Il aurait fallu en amont une véritable politique d'aménagement du territoire puis de **CRÉER**

des emplois DGFIP dans ces territoires. Résultat : les contractuels n'ont pas la garantie de rester à l'issue de leur contrat et la prise en charge des missions transférées est différée selon plusieurs scénarii dont un qui compte sur une arrivée massive (et hypothétique) de contrôleurs stagiaires en avril 2024. Et là encore, rien ne nous dit s'ils et elles resteront à l'issue de leur délai de séjour.

2. Présentation du projet d'accompagnement des entreprises (pour information)

Pour faire face au « temps consacré par les collègues des SIE à corriger des éléments déclaratifs irréguliers des entreprises », la DDFIP 95 a décidé de renforcer l'accompagnement aux entreprises. Ce renforcement reposera sur :

- la mise en place de campagnes locales de courriels préalables aux échéances déclaratives,
- le renforcement de l'effectif de chaque SIE par l'installation au 1er septembre 2023 d'un inspecteur et la mise en place d'un bloc « accompagnement des entreprises ».

Un groupe de travail dédié aura lieu à la rentrée pour une mise en place de la nouvelle organisation au plus tard en novembre 2023.

En outre, dans le prolongement de la loi ESSOC, la DDFIP a désigné un interlocuteur fiscal pour les PME qui sera l'IDiV actuel à la DAJ. Ce dernier aura pour « mission d'apporter une réponse aux besoins exprimés par les entreprises étrangères dans le but de promouvoir l'attractivité économique de la France » (!).

Si cet accompagnement pourrait se comprendre pour des petites artisans, la CGT a une nouvelle fois déploré un « assistantat » pour des PME qui ont les moyens budgétaires pour être conseillés par des experts-comptables ou des avocats fiscalistes. Cette démarche reflète en fait la Start-Up Nation imaginée par Macron et l'hypocrisie de notre direction car qui a transféré les SIE de Garges à St-Leu et le SIE d'Argenteuil à Cergy, réduisant ainsi le service public offert aux entreprises du Val d'Oise?

Et quels seront les agents qui seront mis à disposition de ce projet en sachant que les 2 SIE du 95 seront en sous-effectifs au 1^{er} septembre 2023 ?

3. Transfert de la trésorerie hospitalière de Gonesse : point d'information (pour information)

Le transfert de la trésorerie hospitalière de Gonesse vers Saint-Denis sera effectif le 1^{er} septembre prochain. La direction nous a informés que seuls 2 agents (sur un effectif de 13...) suivaient la mission. Les autres collègues ne suivant pas la mission ont dû faire des demandes de mutation et ont eu leur 1^{er} ou 2^{ème} vœu. Encore une fois, ce sont les agents qui subissent les restructurations décidées par Bercy et mises en œuvre consciencieusement par la DDFIP. Certains devront se former à un nouveau métier ; espérons que, contrairement à ce qu'ont vécu plusieurs collègues lors de l'évaluation 2023, ce changement imposé de métier ne leur portera pas préjudice.

Ce point était mis à l'ordre du jour pour information lors de ce CSAL. En effet, il avait déjà été présenté aux organisations syndicales lors du CTL du 10 octobre 2022. La CGT, comme les autres organisations syndicales, avait alors voté contre cette nouvelle perte programmée d'un service public de proximité dans le département.

4. Retour sur l'activité 2022 de la DDFIP du Val d'Oise (l'activité métier, la relation aux usagers, l'accueil de proximité, le soutien aux collectivités locales) (pour information)

A la lecture des documents préparatoires fournis par la direction, le moins que l'on puisse dire, c'est que le rapport d'activité 2022 de la DDFIP 95 est plutôt succinct. Dès lors, on ne s'étonne qu'à moitié que des services aient été « oubliés », services qui ont pourtant eu une activité 2022 essentielle pour les partenaires et le réseau...

On se trouve alors face à un concentré de chiffres prônant les objectifs atteints et l'auto-satisfaction mais qui, bien évidemment, ne parle pas du prix payé par les agents pour parvenir à

ces « bons » résultats : écrêtements de congés, écrêtements d'heures, annulations de congés et/ou de télétravail... Ce qui coûte à certains agents rapporte des bons points à la DDFIP.

5. Information sur l'observatoire interne (pour information)

La direction a présenté les résultats de l'observatoire interne 2023, enquête à laquelle les collègues étaient invité.e.s à répondre entre le 18 janvier et le 3 mars 2023. Le taux de participation pour la DDFIP du Val d'Oise est de 36 % (peu de participation dans les SIP, et pas de participation des moins de 30 ans). Les agent.e.s de la DDFIP 95 se montrent plus inquiet.e.s, désabusé.e.s, fatigué.e.s et en colère que dans les autres directions d'IDF . Cette tendance se confirme particulièrement chez les agent.e.s de la catégorie B. L'ensemble des catégories s'inquiète quant à l'avenir, et sur l'évolution de la direction (particulièrement dans les SIE).

La CGT a pris la parole afin d'indiquer que le faible taux de participation est certainement dû à un manque de temps des agent.e.s pour répondre à ce type d'enquête. Elle a indiqué aussi qu'il était possible que les agents estiment que chaque année, il n'y a pas de réponses suite à l'observatoire interne.

6. Questions diverses

- La direction nous a informés qu'à compter du 1^{er} septembre 2023, la division Relation aux Usagers et Communication (RUC) sera divisée en 2 :
 - une division Relation aux Usagers et Partenaires composée de 5A et 1C
 - une division Stratégie et Communication
- La CGT a demandé la date de l'accueil des nouveaux agent.e.s qui arriveront à la DDFIP 95. La direction a répondu qu'ils et elles seront accueilli.e.s le vendredi 1^{er} septembre 2023.

Pour plus de renseignements sur ce sujet, nous contacter =>
cgt.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr